

Le nouveau presbytère a été placé tout près des érables du jardin, la façade tournée vers la place de l'église. L'ancien n'étant plus nécessaire, à l'endroit où il avait été construit, fut déplacé et transporté à l'ouest de l'église, sur l'emplacement de l'ancienne salle publique, pour servir de résidence au sacristain, et pour la commodité des paroissiens, qui ont toute liberté de l'occuper, les dimanches et fêtes, hors le temps de l'office divin.

Outre les travaux considérables du nouveau presbytère, dont le coût a été de \$4,500.00, d'autres dépenses ont été faites pour peindre l'extérieur de l'église, l'intérieur de la sacristie, pour renouveler la toiture du clocher, faire à neuf le perron de l'église, et pour divers autres travaux de moindre importance.

À l'avenir, s'ils ne sont pas victimes de fâcheux accidents, les paroissiens de N. D. du Mont-Carmel pourront voir écouler plusieurs années, avant de se trouver dans l'obligation de faire des dépenses considérables, pour l'entretien de leur église ou du presbytère.

Qu'ils vivent maintenant tranquilles et heureux dans l'accomplissement fidèle de tous leurs devoirs de chrétiens fervents, de citoyens honorables, sous la garde vigilante de leur pasteur dévoué. !!
